

Annexe 13 – Contribution de monsieur Loizance Maël

(cette contribution figure aussi aux fiches 19, 21 et 22)

Je suis propriétaire depuis 2007 d'une ancienne école sur la commune de Saurat que j'ai rénovée pour vivre avec ma famille.
J'ai vécu mes 20 premières années dans une vallée voisine, puis 10 ans en région PACA. Je suis revenu vivre en Ariège il y a maintenant plus de 12 ans.
C'est une qualité de vie, que je suis venu retrouver ici, avant tout. Et comme d'autres avant moi, j'ai dû créer mon emploi pour pouvoir rester.

Aujourd'hui, je suis installé à mon compte en tant que moniteur escalade et canyoning. J'effectue la grande majorité de mes prestations entre vallée du Saurat et du Vicdessos.
Mon épouse est également installée en entreprise individuelle, ses activités: Location de matériel de canyoning, escalade et randonnée.

Nous effectuons également toute au long de l'année des chantiers de travaux sur corde. Nous intervenons souvent à ce titre auprès d'E.D.F. pour des installations Hydroélectriques en montagne.

Nous louons un local à la pisciculture de la Courbière, commune de Surba. Nous y accueillons nos clients pour des prestations d'escalade et de canyoning, ainsi que pour la location de matériel. Le choix de ce lieu fut déterminé par l'ambiance agréable et le cadre offert par sa vue sur le Calamès et le Sédour.

Le site d'escalade de Calamès est un des sites que je fréquente le plus, tant dans ma pratique personnelle, que professionnelle de l'escalade.

Nous venons également de nous porter acquéreurs d'un ancien hôtel en vue de le transformer en Gîte, dans le village de Saurat. Un investissement très lourd pour nous.

En relation avec de nombreux partenaires acteurs du tourisme en Ariège, nous sommes convaincus que l'atout principal de l'Ariège et plus généralement des Pyrénées est un cadre préservé, sauvage, offrant des paysages peu touchés par l'industrie et l'urbanisme. En l'occurrence, les principaux pôles industriels qui par le passé furent pourvoyeurs d'emploi en Ariège ont peu à peu décliné.

Très nombreux ici sont ceux qui se sont tournés vers le tourisme en tant que ressource. C'est d'autant plus logique que ce que l'on vend (un cadre préservé), c'est ce que l'on est venu chercher en venant vivre en Ariège.

Ainsi, pour la très grande majorité des habitants des communes avoisinant Bedeilhac, le projet de réouverture de la carrière de Bedeilhac met à mal tout un projet de vie:

Le choix de vivre éloigné du grand axe N20 pour vivre dans un cadre plus nature perd tout son sens.

Accueillir des touristes à proximité d'une carrière d'ampleur n'a pas beaucoup de sens non plus.

Malgré une offre multiple et variée de sites d'escalade en Ariège, les falaises de Calamès sont aujourd'hui une référence de l'escalade en Ariège. Pour preuve le nombre de voitures de grimpeurs, ariégeois, toulousains, et nombreux clubs de la France entière, observés tout au long de l'année sur le parking avoisinant l'ancienne carrière.

Par ailleurs, la présence de firs de mines sur le petit massif inquiète en termes de sécurité: en effet, les falaises sont un milieu où l'on trouve de nombreux blocs instables. Les grimpeurs et équipeurs sont très vigilants au regard du risque de chutes de pierre, et ont sécurisé peu à peu les voies, les purgeant quand c'est possible de la faire sans mettre en danger d'autres personnes. Au cours des quinze années passées, la sécurité a progressé sur ce site, et les ondes de chocs provoquées par la carrière risquent fort de mettre à mal les avancées en la matière. et de créer des situations à risque de nature à provoquer à terme une interdiction du site.

Intéressant à noter: de nombreux sites d'escalade sont frappés d'interdiction, identifiés pour les nidifications d'espèces protégées de rapaces. Du point de vue des grimpeurs, il est toujours difficile à comprendre que la dévastation provoquée par le projet d'une carrière, par exemple, n'encourant pas, in fine, de mesures d'interdiction en proportion de leur impact sur les espèces...

La présence des grimpeurs sur le site, apporte des retombées indirectes sur l'économie locale. économiquement, en Ariège l'escalade constituerait un apport équivalent à 25% de celui la randonnée (l'Ariège est le 1er département pyrénéen en offre de voies équipées, et un des 3 premiers en France). Là encore, la présence de la carrière met à mal de nombreuses ressources difficilement quantifiables mais pourtant bien réelles.

Fiche 21 – Intérêt économique - L'impact sur les autres activités – D'autres projets avortés ; un cadre propice au développement atteint – Un apport positif

Les observations du public :

Que deviendraient (les hébergement, gîtes, chambres d'hôte, camping), les artisans de la vallée, les petits commerces, l'école de Saurat, les professionnels du sport nature, les restaurants, si ce projet voyait le jour ? Ce serait la fin de cette belle vallée ;

Il n'y aura aucune retombée pour l'économie locale, mais au contraire, une dégradation du tissu économique ;

En tant qu'éleveur du moutons à Col Dijou (Calamès coté Saurat), j'ai des préoccupations personnelles ;

Un potentiel de développement remarquable basé sur les qualités naturelles de ce territoire, que la mise en exploitation de la carrière viendrait ruiner ;

Un développement local est nécessaire pour maintenir la population et attirer de nouveaux habitants. En dehors du tourisme, l'enjeu est donc d'accueillir et de créer des activités qui apportent du travail tout en respectant le cadre environnemental. Ce n'est pas le cas d'une carrière ;

Pourquoi remettre en cause une agriculture durable ?

Beaucoup de jeunes comme nous se sont installés ici avec des activités d'entrepreneur ou de travailleur indépendant, attirés par le cadre naturel magnifique, le calme et le raccordement aux réseaux. Cette tendance a fait passer les effectifs de l'école de Saurat de 40 élèves quand nous sommes arrivés à plus de 60 aujourd'hui. Je fais du télétravail par internet. Ce qui a attiré les jeunes familles actives est menacé par le projet de carrière. Elle va détruire le travail existant ;

Ce projet détruira des dizaines d'emplois. Citons entre autres projets, la mise en attente de la réalisation d'une résidence sécurisée seniors « Belvédère de Saurat » avec 20 logements qui "bénéficierait d'un point de vue superbe sur la carrière" ;

Ce projet très important et créateur d'emplois (gardien, emplois de service à la personne + cabinet d'architecte situé à Bédeilhac). Or, cette création n'a de sens que dans un cadre préservé loin de toutes nuisances sonores et/ou visuelles.

Nous voulions transformer une grange en appartement. Maintenant, nous ne savons plus quoi décider ;

Nous sommes un jeune couple en train de créer notre exploitation agricole de porcs et volailles de plein air. Ce projet va ralentir la fréquentation touristique et cela impactera directement notre travail ;

Pour cette vallée, un renouveau contrarié ! ;

Il est évident, et cela est énoncé par toutes les autorités compétentes, que les développements économiques que l'on peut espérer dans cette région désindustrialisée viendront soit de petites entreprises de niche (liées à Internet essentiellement), soit d'un développement touristique doux, plutôt familial . Dans les deux cas, **l'atout de notre région c'est son cadre**. Ce projet de carrière ne peut que totalement compromettre toute possibilité de ce type. Qui viendrait s'installer ou passer des vacances à côté d'une carrière ?

Ce qui fait l'atout de ce territoire et qui explique l'augmentation de population et son rajeunissement, c'est la qualité de son environnement et de son cadre de vie, la proximité avec les agglomérations de Foix, Pamiers et Toulouse par des axes de communication faciles et le réseau haut-débit. Quels seraient les apports de la carrière à cette dynamique fragile ? Ils sont de manière évidente négatifs ;

Il y aura des conséquences pour les artisans sauratois, les propriétaires risquent de reporter ou d'abandonner leurs travaux de réhabilitation ;

Il y a 18 ans que je suis ici, à la tête de mon entreprise, en cas d'ouverture de la carrière, je quitterai à cause de cette qualité de vie de la vallée détruite ;

La disparition de l'industrie métallurgique sur Tarascon, même si elle a eu un impact dévastateur sur l'économie locale, a permis à nos territoires de retrouver un environnement préservé et de développer un nouveau mode de développement axé sur des activités qui préservent cet atout ;

Habitant depuis 40 ans dans cette vallée,, nous avons assisté à son déclin, lié à la forte diminution de l'activité économique qui permettait aux agriculteurs de compléter leurs revenus. Mais depuis maintenant une dizaine d'années nous assistons à un renouveau économique via le tourisme et les activités sportives et culturelles qui sont associés à l'essor de l'accueil (gîtes, campings, hébergements en tous genres). Le projet Denjean et ses nuisances viendront très certainement casser cette dynamique ;

La mairesse a-t-elle la certitude que le commerce du café-restaurant , s'il devait être repris, pourrait à nouveau attirer la clientèle touristique désireuse de découvrir le Calamès et ses charmants villages des alentours et/ou le Groupe DENJEAN ARIEGE GRANULATS s'engage-t-il à ce que ses ouvriers y déjeunent au quotidien pour assurer un revenu fixe, sachant que les ouvriers viendraient certainement de Saverdun à moins d'embauches locales qui pourraient rentrer chez elles sur le temps de midi .

Et à ce moment là sur combien de salariés fixes pourra compter le restaurateur pour assurer un rendement potable ?

Saint- Ignan Majorie ; Laubie Valérie ; Mignot Danielle et Jean-Bernard ; Lhez Christophe ; Rouzoul Nadine ; Mourareau Christine et François ; Garinet Jean-Yves ; Sedo Jean ; Robinson Sarah ; Roland Anne-Marie ; Montesinos Jean-Pierre ; Bertos Michel ; Faux Michel ; Lienard Yvette ; Ribas Elodie ; Wendt Yan ; Du Chaffaut Simon ; Lopez Georges ; Parouffe Corine ; Association ADAVS ; Costes Flavie ; Caralp-Amilhat Françoise ; Hurand Antoine ; Chevalier Danièle ; Van Cleef Marie-Pierre ; Morcrette Gisèle ; Morcrette Julie ; Mr et Mme Parouffe Emile ; Morcrette Patrick ; Sarrailler Clotilde ; Zehnelé Jean-Noël ; Ginestet Christian ; Cocq Colette ; Verneuil Jean ; Boumier Christiane et Michel ; Vissac Françoise ; Montesinos Jean-Pierre ; Albaut ; Nicolas

Clémence ; Mr Mialet ; Mme Pommeret ; Mr Galy ; Follos Benoît ; Dorca Michel ; Cros Patrice ; Riudavetz Isabelle ; Platelet Monique ; Truchi Frédéric ; Braun Otto, "La boîte à soleil" ; Douziech Guy ; Brison Anne ; Pineau Martine ; Association les écarts de Saurat ; Chourreu Pierre ; Chauvet Claude ; Amilhat Jean ; Barracher Christian ; Barracher Céline ; Larive Michel ; Peyre Julien ; Piperaud Pascale ; Rieu Serge ; Fidelle Marc ; Geay Gauthier ; Degoy Madeleine ; Rouzoul Jean-Bernard ; **Bové José, député européen** ; Leman Pierre, Stéphanie, Nicolas et Mattéo ; Maroger Nathalie ; Defaut Loïc ; Halluin Françoise ; Andrieux Chrystel ; Caralp Louis ; Caralp-Hamilhat Françoise ; Bousquet Benjamin ; Aribert Milène ; Weydert Eric ; Mourareau Franck ; Bravo Raymonde ; Hague Kelly ; Lopez Isabelle ; Puigserver F. ; Cortés Florence ; Souphranor Brigitte ; Bricaud ; Bravo Dominique ;

Contributions de :

Lelouch Olivier – Annexe 1

Maury Bernard – Annexe 2

Spamer Terry – Annexe 3

Mialet – Annexe 4

Navarro José – Annexe 5

Bureau des guides Ariège Pyrénées – Annexe 6

Defaut Loïc – Annexe 7

Loizance Maël – Annexe 8

Mourareau Franck – Annexe 9

Vissac Jean-Pierre – Annexe 10

Artigue Claude – Annexe 11

Les gardiens du Calamès - Pages 164 à 182 -

Voir aussi Fiche 24 "Critiques de l'étude d'impact – Annexe 3 – Contribution de monsieur Artigue Claude"

Synthèse du commissaire enquêteur :

126 observations ou contributions sur ce thème dont 17 % émanant de personnes favorables à l'ouverture de la carrière.

93 observations et 12 contributions apportées par des **personnes opposées au projet** de carrière.

Elles sont principalement le fait de couple et familles plutôt jeunes installés récemment dans la vallée, quelque fois salariés, le plus souvent créateur d'une structure touristique, artisanale ou agricole. Ils estiment leur installation réussie et affirment qu'ils ont contribué au renouveau de cette vallée (le renouveau de la vie sociale, les animations créées et l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés à Saurat sont plusieurs fois mentionnés). Ils jugent que les nuisances apportées par la nouvelle carrière mettra à bas leur projet professionnel.

Parmi les observations reçues, nombreuses sont celles qui dénoncent l'incompatibilité entre ce projet d'ouverture de carrière et le choix de modèle de développement adopté par les autorités pour cette vallée. Deux exemples :

La disparition de l'industrie métallurgique sur Tarascon, même si elle a eu un impact dévastateur sur l'économie locale, a permis à nos territoires de retrouver un environnement préservé et de développer un nouveau mode de développement axé sur des activités qui préservent cet atout ;

Grâce à l'amélioration du réseau routier (RN20), du réseau ferré et grâce à l'arrivée du haut débit, des gens ont fait le choix d'habiter dans cette vallée préservée tout en travaillant à Foix, Pamiers ou Toulouse. D'autres y ont développé leur activité par télétravail, d'autre une activité que seule la nature préservée de cette vallée autorise. L'ouverture de cette carrière tuerait cette dynamique.

Nous avons fait, les autorités locales ont fait le choix d'un modèle de développement qui exclue les activités génératrices de nuisances.

De nombreux témoignages d'agriculteurs (2), artisans (2) et autres chefs d'entreprise (4) redoutant cette ouverture et des témoignages de projets mis en sommeil dans l'attente de la décision prise quant à la demande d'ouverture de la carrière. Et d'autres exemples :

Une famille, lui moniteur de sports de montagne, elle à la tête d'un commerce de location de matériel d'escalade, canyoning, travaux périlleux, également pisciculteurs ; Craignent pour leur activité,

Installé depuis 15 ans, ex salarié, à la tête d'un entreprise de vente en ligne prospère ; craint une destruction de son cadre de vie ;

Agriculteur, porteur d'un projet d'agriculture biologique, membre du syndicat des SIMPLEs ; craint pour les conditions d'exercice de son activité,

Un représentant local d'une entreprise anglaise de séjours cyclistes ; craint une destruction de son cadre de vie. Partira,

Le porteur d'un projet connu (plusieurs observations sur ce sujet) de création de résidence pour seniors – 15 appartements, 1 emploi fixe, des emplois de service ; projet suspendu,

Un thérapeute libéral à clientèle internationale ; craint pour les conditions d'exercice de son activité,

Et d'autres encore ; Bergerie/Fromagerie, maraîchage, accueil à la ferme, réouverture d'un hôtel, ...

21 observations formulées par des **personnes favorables au projet**,

Souvent (16 fois) sous la forme d'une formule répétée plusieurs fois :

Ce projet participera à la revitalisation de la vallée

Mais aussi :

- Vital pour des entreprises et pour maintenir la concurrence : 3 observations de collaborateurs du groupe Denjean
- Il est heureux que des entreprises investissent dans des endroits aussi reculés
- Enfin une activité dans cette vallée colonisée par les RSA et les retraités

Annexe 1 – Contribution de Monsieur Lelouch Olivier, thérapeute libéral

La carrière de Bédeilhac mettrait en péril une partie de mon activité professionnelle

Comme je vous l'ai indiqué, je suis thérapeute, et travaille avec différentes thérapies manuelles en particulier l'ostéopathie. Je me déplace régulièrement vers Bordeaux, Paris, Londres et Hambourg pour donner des séances individuelles et enseigner dans le domaine du massage, du bien-être et de la santé.

Une partie de mon activité se fait à Saurat où se trouve ma maison: j'accueille des personnes qui viennent pour des stages ou pour des séjours de soins et de vacances. Je reçois déjà entre 30 et 40 personnes par an pour des séjours d'une semaine et souhaite continuer de développer cette activité d'accueil et de santé. Les personnes qui viennent et reviennent pour ces séjours sont attirées par l'environnement exceptionnel, la nature belle, authentique et forte de cette vallée de Saurat, les paysages très préservés dans lesquels elles peuvent trouver un vrai repos, une véritable détente.

L'ouverture d'une carrière à Bédeilhac viendrait détruire la qualité de cet environnement et je suis certain que beaucoup de mes clients / hôtes arrêteraient de venir pour ces séjours. Plusieurs de mes visiteurs ont d'ailleurs choisi de signer la pétition contre la carrière ou de devenir membre de l'association des Gardiens du Calamès.

La carrière de Bédeilhac mettrait en péril mon rêve de vie

J'ai aujourd'hui 48 ans. Le développement d'une activité d'accueil liée aux soins et à la santé est un rêve pour moi depuis à peu près l'âge de 20 ans. Après avoir vécu dans plusieurs régions de France et différents pays en dehors de France (Europe, Asie et Amérique du Nord), j'ai choisi de développer mon activité dans la vallée de Saurat car j'ai trouvé cette vallée exceptionnellement belle. Il y a maintenant huit ans que j'ai acheté une maison à Saurat, et ai investi énormément d'argent et d'énergie pour rénover cette maison. L'ouverture d'une carrière à Bédeilhac viendrait mettre à mal la réalisation d'un rêve de vie.

La carrière de Bédeilhac mettrait en péril les investissements que j'ai réalisés depuis 8 ans

Pour acheter une maison à Saurat et la rénover, j'ai dû utiliser toutes mes économies; j'ai sollicité l'aide et des prêts de ma famille. L'ouverture de la carrière de Bédeilhac viendrait fortement dévaluer mon investissement immobilier. Etant données les nombreuses nuisances engendrées, il serait beaucoup plus difficile, voire impossible, de réaliser mon projet. Il serait aussi impossible de revendre ma maison dans des conditions permettant de retrouver un autre lieu similaire. La carrière de Bédeilhac entraînerait effectivement une dévaluation forte des biens immobiliers dans toute la vallée.

La carrière de Bédeilhac mettrait en péril la petite économie locale qui se crée autour de mon activité

Autour de mon activité d'accueil, de séjours et de stages, se développe une petite économie locale, certes réduite mais aidant plusieurs personnes à vivre :

Une personne pour le ménage de la maison

Une cuisinière pour chaque séjours (5 semaines en 2014)

Achat de fromages et de légumes frais à des producteurs travaillant dans la vallée

Achat de légumes et de produits frais auprès de producteurs sur les marchés de Tarascon et de Foix

Achat de denrées alimentaires dans différents commerces de Saurat et Tarascon

Dépenses personnelles de mes visiteurs dans différents commerces à Saurat, Tarascon et Foix

**Annexe 2 – Contribution de Monsieur Maury Bernard – Projet de création
d'un ensemble de logements – Résidence avec services pour seniors – à
Saurat**

Annexe 95

(Extrait des 46 pages)

Mr Bernard MAURY
32 chemin des Arrigols
09400QUIE
06.86.95.82.22

Madame Basseras
Mairie de Saurat
09400 SAURAT

Objet : les Belvédères de Saurat

Madame Le Maire,

Suite à la lecture du feuillet de Saurat », j'ai pris connaissance qu'une réunion s'était tenue le 16 juillet dernier sur la révision du PLU, pour prendre en compte les nouvelles recommandations du SCOT. Je sais par vos conseillers, et je vous en remercie, que vous prenez en compte ma demande de conserver constructible, en priorité, la parcelle 19 qui concerne le projet d'une résidence sécurisée que l'on vous avez présentée avec mes associés

Je travaille régulièrement, depuis plus de 4 ans, pour que ce projet voie le jour. Nous avons repris la première esquisse, beaucoup plus ambitieuse, en apportant quelques modifications : une vingtaine de logements répartis selon 5 modules de 2 niveaux comportant quatre logements d'environ 60m² chacun, avec une salle commune d'environ 110 m² et un logement de gardien d'environ 80 m².

Pour parvenir à auto financer ce projet, nous avons été obligés de mettre à la vente les appartements qui seront par la suite loués. La construction sera étalée en trois phases, en fonction de la vente des appartements. J'ai trouvé un quatrième associé sur la région lyonnaise qui à été séduit par le site et qui devrait s'occuper de la partie commerciale et nous mettre en contact avec des investisseurs potentiels.

Avant de déposer la demande de permis de construire, des réserves ont été émises par mes investisseurs sur leur crainte d'une future et possible exploitation exponentielle de la carrière de Beidelhac.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'insister sur les risques qu'engendreraient cette réouverture :

- dénaturer gravement le site,
- contribuer à de multiples désordres sur l'environnement,
- ne pas respecter le cahier des charges pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert,
- ne pas pouvoir financer la remise en état des lieux après exploitation,
- etc.etc...

Compte tenu de toutes ces incertitudes et manque de garantie pour l'exploitation de la carrière, ils m'ont demandés d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de vous-même pour permettre éventuellement le classement du site. L'environnement autour de Saurat ne mérite pas un tel massacre paysager et nécessite d'être protégé de sa destruction programmée.

Il est sûr qu'une activité de ce type est peu compatible avec le projet de notre résidence et ne peut que pénaliser le village de Saurat dans son développement économique et touristique.

Je pense que le conseil en a pris conscience et que tous ensemble nous pouvons faire le nécessaire pour l'annulation de la folie "Denjean Ariège Granulats à 100 000tonnes".

Je transmets ce courrier à toutes les personnes susceptibles d'émettre un avis sur ces deux projets qui me semblent en totale opposition.

Je vous laisse le soin d'en débattre lors de votre prochain Conseil municipal et me tiens à votre disposition pour connaître vos intentions et vous fournir si nécessaire tous renseignements complémentaires.

Cordialement

BERNARD MAURY



Saurat, le 04 octobre 2013

Monsieur Bernard MAURY

09400 SAURAT

Monsieur,

J'atteste que la Mairie est partie prenante de votre projet de construction d'une résidence pour personnes âgées valides.

Ce projet est intéressant à plus d'un titre :

- Il est la première étape de l'urbanisation de ce territoire devenu constructible dans le PLU applicable depuis janvier 2009 et à ce titre aura un effet boule de neige
- La population sauratoise est composée pour plus d'un tiers de personnes âgées souvent seules que ces appartements pourront intéresser car ils leur permettraient de ne pas quitter leur village (je suis consciente qu'ils ne seront pas les principaux résidents)
- Ce projet est un atout pour la pharmacienne et la kinésithérapeute qui verront leur clientèle augmenter
- Il peut aussi être un atout pour attirer ici un nouveau médecin ; j'ai en effet recommencé des recherches en ce sens et j'espère au moins accueillir un docteur un jour par semaine

Aussi pour soutenir les investisseurs, la Mairie contribuera à hauteur de ses moyens à la viabilisation de la route et à la réalisation des réseaux eaux, assainissement, électricité, téléphone.

De nombreuses associations proposent des activités régulières tout au long de l'année : scrabble, belotte, couture, tricotage, informatique... et créent des animations plus importantes à différentes périodes : festen'oc, festival des contes, marché artisanal, marché de Noël, repas des aînés.

Enfin « Campagnole » est un site exceptionnel qui offre une large vue sur les montagnes ; très ensoleillé, il bénéficie d'un air d'une très grande qualité. Et il est en bordure d'un chemin terrestre très fréquenté par de nombreux sauratois.

Tout concourt donc à la réalisation de ce projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire
Anne-Marie BASSERAS

Analyse du projet « les belvédères de Saurat » Etude d'opportunité

*reproduction partielle
Le document complet
de pages*



Ce document propose une analyse du projet de construction d'une résidence avec services à Saurat. Il synthétise des éléments de constats objectifs et en définit les points forts et les points faibles.

Un tableau de synthèse clos le document.

Février 2014.

Cathy DUCOS

BVMS Conseil

Table des matières

Les Belvédères de Saurat	3
La résidence cible les seniors actifs	3
La structure proposée répond aux attentes du public ciblé	2
Les seniors ont en moyenne un pouvoir d'achat plus élevé que l'ensemble des français... ..	5
Des exemples de structures qui apportent la preuve du bien-fondé du projet... ..	6
Un partenariat avec ce type de structures prévu par les promoteurs.....	7
Sur le marché des seniors actifs, il n'y a pas de produit concurrentiel connu à ce jour en Ariège mais le marché est plus que frémissant dans le département	8
Un montage simple et sans financement public.....	9
SYNTHESE du PROJET	10

Les Belvédères de Saurat

Il s'agit d'un projet de construction d'une résidence de 15 appartements implantés sur la commune de Saurat, route de Massat. 5 appartements ont une superficie de 52m² et 10 appartements ont une superficie de 44m². Ils sont destinés à des couples mais surtout des personnes vivant seules. Ils sont composés d'une pièce à vivre de 20 à 28m² dans laquelle sera aménagée une kitchenette, d'une chambre de 12 m² environ et d'une salle d'eau de 6.2m² environ.

Les entrées des appartements sont distribuées coté route de Massat, une rampe d'accès couverte permettra aux résidents d'accéder aux parties communes de la résidence. Chaque appartement dispose d'une terrasse privative donnant accès aux espaces extérieurs privatifs.

- 15 appartements
- 52m² ou 44 m² avec kitchenette et terrasse privative
- Des espaces collectifs
- Des espaces verts
- Une résidence avec gardien, surveillée et sécurisée
- La cible : les seniors actifs

Un soin sera apporté à l'aménagement des espaces verts qui entourent la résidence. Celle-ci sera sécurisée par une clôture et des accès fermés.

La résidence proposera également des espaces collectifs avec, une cuisine et une salle de restaurant un grand salon avec bibliothèque et salle télévision.

Les promoteurs prévoient la construction d'une maison de gardiennage qui sera occupée à l'année par un couple. Celui-ci aura la charge d'assurer la sécurité des locataires ainsi que les services proposés par la résidence.

Le projet est évolutif, le terrain jouxtant la parcelle appartient à un membre de la famille de l'un des porteurs du projet et le projet architectural a été conçu dans cette perspective.

Le projet est porté par Monsieur Maury, propriétaire du terrain et habitant la commune de Saurat. Ce dernier munit le projet depuis plusieurs années et a à cœur d'en voir la réussite. Messieurs Viana et Estèbe soutiennent techniquement et financièrement ce projet.

La mairie est partie-prenante du projet, au moment de la construction par la prise en charge des travaux d'assainissement, de voirie, d'éclairage public (cf courrier annexé)

La résidence cible les seniors actifs

La superficie des appartements et des services proposés correspond au public ciblé, personnes seules ou en couple, désirant accéder à une offre locative de bon standing sans être considéré comme 'grand standing'. L'âge n'est pas un critère de choix, néanmoins il est pressenti que la résidence pourra attirer un public dit 'senior' (65 - 80 ans par exemple). La résidence n'a pas vocation à accueillir des personnes non autonomes (ce qui exonère les promoteurs d'une demande d'autorisation auprès des services du Conseil Général).

La zone de chalandise est le département de l'Ariège, les départements limitrophes et peut s'étendre à l'ensemble du territoire.

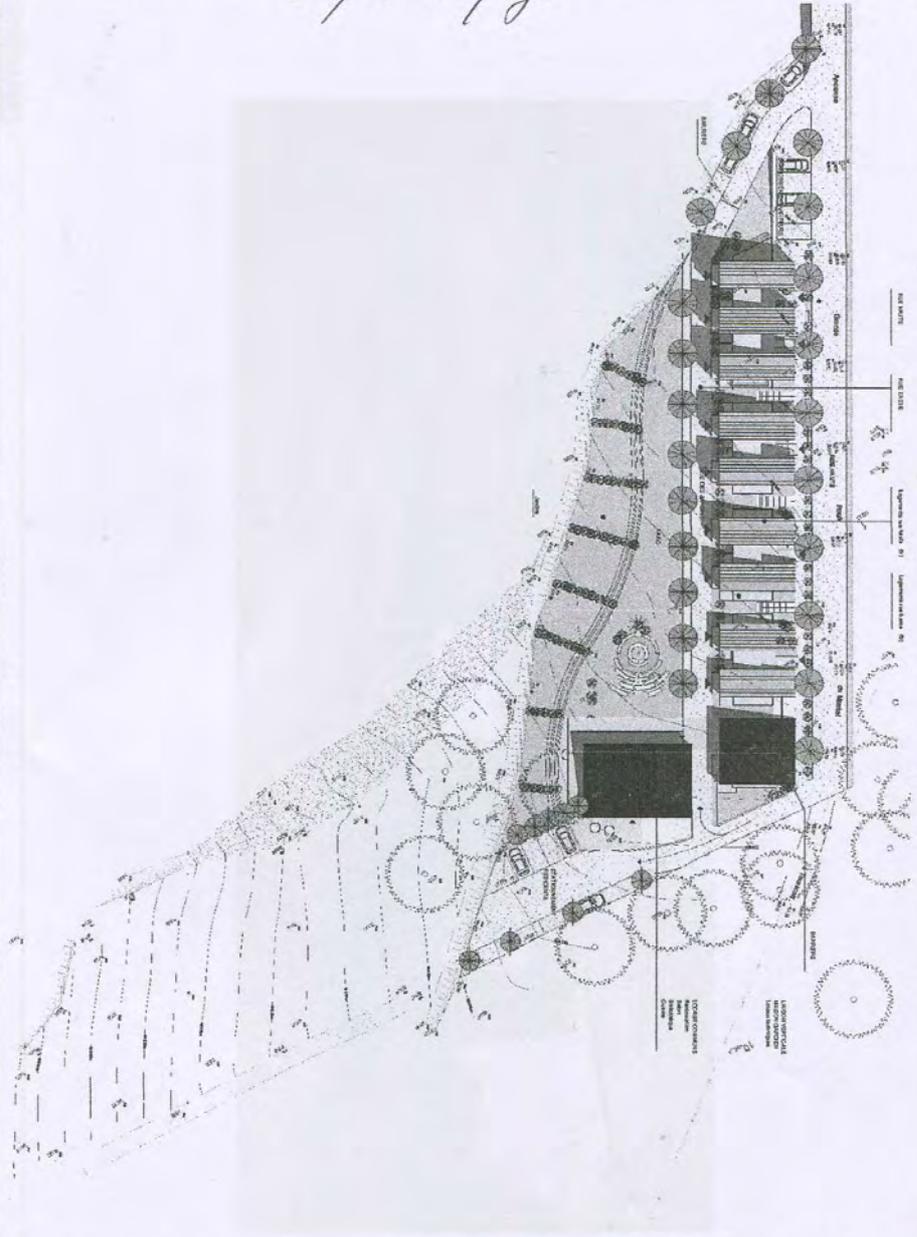
La clientèle des résidences avec services, initialement âgée de 65 ans et plus s'est déportée sur une

Reproduction fidèle
le document complet

Compte 22 pages

100% REPRODUIT
sans aucune
modification
de la version

MASSE · ORGANISATION



LES BELVEDERES DE SAURAT

échelle 1 : 500
mars 2012

24042013 10 01 34

Annexe 3 – Contribution de Monsieur Spamer Terry

Tez (Terry) Spamer
Le Derriere chez mr le cure,
Haut de la ville,
Saurat, 09400

Chère madame, cher monsieur,

Je souhaite exprimer ma profonde inquiétude quant au projet de réouverture de la carrière de Bédeilhac. Je suis venu habiter dans la vallée de Saurat en 2009 avec l'intention d'y démarrer une nouvelle vie et de commencer ma carrière avec un statut d'auto-entrepreneur. Mon travail de construction consiste essentiellement à aider des personnes à rénover et reconstruire leur maison. Après avoir visité la région des Pyrénées dans son ensemble, j'ai été particulièrement impressionné par la beauté très variée de la vallée de Saurat.

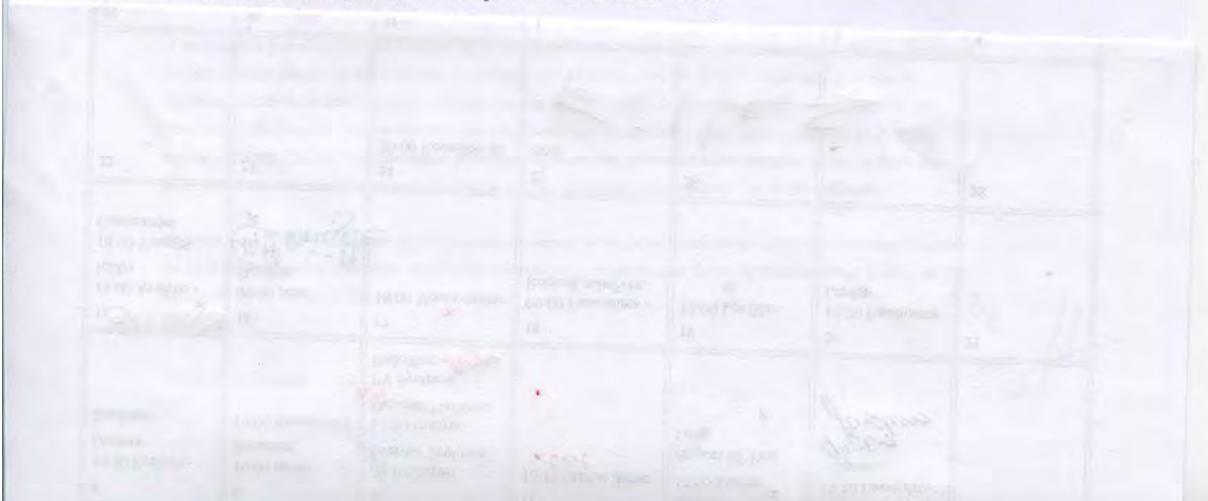
Je suis un grimpeur passionné et ai vu le Calamès devenir un des sites d'escalade les plus prisés en France.

Pendant les vacances, je travaille également pour l'entreprise de séjours cyclistes anglaise Marmot Tours (www.marmot-tours.co.uk) qui organise des défis cyclistes à travers les Pyrénées. Le Col de Port est une montée symbolique du Tour de France (ce qui attire de nombreux cyclistes amateurs pendant toute l'année) et je me demande véritablement si les organisateurs du Tour de France continueraient à passer par cette route si le projet de carrière était autorisé. Le nombre de gros camion qui circulent entre Bédeilhac et Tarascon est déjà important; toute augmentation de cette circulation constituerait une menace pour les cyclistes, les motards et les automobilistes et découragerait les personnes de venir visiter notre belle vallée.

La réouverture de la carrière de Bédeilhac aurait un impact désastreux sur le nombre de touristes qui sont la source vitale de revenus pour beaucoup d'habitants dans la vallée.

De mon point de vue, il m'est impossible de comprendre comment la réouverture de la carrière pourrait profiter à la communauté des citoyens qui vit dans la vallée de Saurat. De façon inévitable, si cette Carrière devait réouvrir, les personnes arrêteraient de venir dans cette vallée, que ce soit pour y vivre ou pour la visiter.

Les conséquences pour moi seraient catastrophiques. J'ai choisi d'établir mon activité à Saurat et d'y construire une famille. Je me suis récemment marié et nous projetons d'avoir des enfants. J'ai construit ma maison de mes propres mains en respectant les règles très strictes de construction liées à ce que Saurat est situé dans un parc naturel régional. Pour qui pourrai-je continuer de travailler, de construire et de rénover des maisons si personne ne vient plus s'installer dans la vallée ?



Annexe 4 – Contribution de monsieur Mialet

9 – Monsieur MIALET

Le Souleillan – Saurat

Ce projet est une remise en cause de son projet d'agriculteur biologique. Cultive les fruitiers et les plantes médicinales. Membre du syndicat des SIMPLEs Syndicat Inter Massif pour la Production et l'Usage des Plantes.

Il y a un cahier des charges des plus strict, plus strict que le cahier des charges bio classique. Il impose d'être à au moins 500 mètres d'altitude dans un milieu montagnard protégé. Lui est à 1 250 mètres. Les nuisances sonores ne le gênent pas mais il a vue sur la carrière.

Quelles seront les conséquences pour lui ?

- De ce qui va être extrait jaillira une masse de poussières. Je pourrai d'ailleurs vérifier leur présence puisque nous sommes tenus de prélever et de faire analyser régulièrement des échantillons de terre. Jusqu'à ce jour, je n'ai jamais eu de problème, mais aujourd'hui, cela devient une crainte.
- Il y aura des retombées psychologique ; je ne serai plus dans un cadre protégé.

Je ne sais pas comment je vais réagir si ce projet se fait. Ça peut remettre en cause mon activité et mon choix de vie. Je serai en permanence avec cela sous les yeux. C'est une activité industrielle destructrice.

NB : Je marche 40 minutes pour arriver chez moi et j'utilise des ânes pour le transport.

Annexe 5 – Contribution de monsieur Navarro José

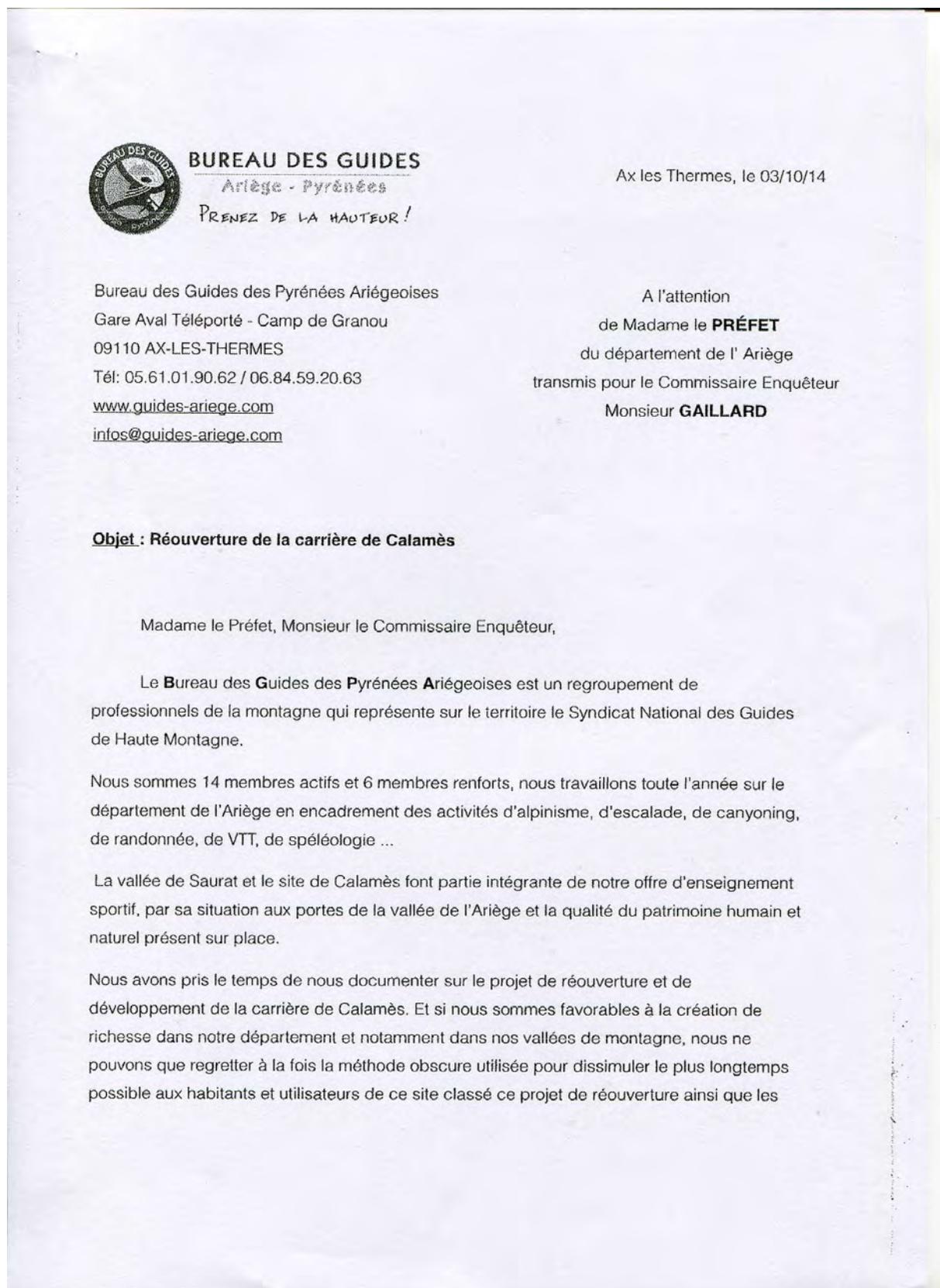
Je pense que l'activité générée par ce projet va non seulement perturber la vie des habitants de cette vallée ainsi que les usager, mais des emplois vont également être détruits.

La vallée du Saurat a un riche passé industriel d'exploitation des roches qui s'y trouvent. Cette activité a décliné jusqu'à son extinction presque complète. Une nouvelle vie économique est existante aujourd'hui basée sur l'exploitation de la nature. Cet écotourisme, est constitué de micro entités économiques d'accueil, d'hébergements, de restauration, d'animations, qui représentent quelques 130 emplois. Des décennies ont été nécessaires pour que cette microéconomie se développe et vienne remplacer à un niveau moindre l'activité ancienne. Les utilisateurs de la nature dans cette vallée ont un profil différent que par le passé, incompatible avec une configuration à nouveau industrielle.

Calme et tranquillité sont les deux piliers de la vie qui s'est développée après l'exploitation des roches d'antan, aussi bien pour les personnes qui exploitent cette nature que pour ceux qui y viennent l'espace d'une visite ou d'un séjour.

Annexe 6 – Contribution du bureau des guides Ariège Pyrénées

(Figure aussi sur la fiche 19)



trop lourdes conséquences à la fois socio-économiques, environnementales et de santé publique.

Nous sommes favorables à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens ainsi que des touristes venant se ressourcer dans nos montagnes. Cela passe par une recherche de développement territorial en relation avec le tissu économique, social et environnemental présent dans nos vallées qui ont clairement fait le choix de l'authentique (un atout majeur aujourd'hui face au développement de masse dans certains massifs alpins), du paisible et de l'attractif pour créer de la richesse notamment par l'économie touristique et une qualité de vie reconnue par tous ceux qui vivent ou qui viennent découvrir notre département.

Nous nous opposons à ce projet démesuré compte tenu du peu de retombées économiques qu'il occasionne et des trop nombreux dommages collatéraux qui lui sont liés.

De notre point de vue, il y a incompatibilité entre ce projet et la poursuite des actions menées par des professionnels comme notre regroupement et le réseau de l'ensemble des prestataires touristiques non seulement de la vallée mais de toute la haute Ariège. L'Ariège, en tant que destination touristique, ne se relèvera pas de ce type de projet.

Espérant que les compétences des décideurs seront à la hauteur des enjeux de cette réouverture, nous vous adressons nos sentiments les plus respectueux, mais déterminés dans nos choix.

Pour l'ensemble des professionnels du BGPA

Fred TALIEU Président



Annexe 7 – Contribution de monsieur Defaut Loïc

3-2-2) Emplois progressivement détruits pas la désertification de la vallée.

La vallée de Saurat est densément peuplée du fait de son orientation est/ouest (et donc avec un versant exposé plein sud), de la proximité des grands axes routiers et ferroviaires et de la beauté de ses paysages. Cette vallée ne cesse de se développer et le nombre d'habitants permanents est en constante augmentation depuis une dizaine d'années, comme le montrent des statistiques INSEE :

- Saurat : + 77 habitants en 11 ans, avec ouverture d'une classe d'école.
- Bédailhac-et-Aynat : + 49 habitants en 10 ans

Si le Calames devient une zone de tirs de mines, de bruits perpétuels d'extraction et de concassage, et que la route départementale D618 est constamment encombrée d'un trafic incessant de camions, cela provoquera non seulement un effondrement brutal de la fréquentation touristique, mais aussi une désertion progressive des résidences secondaires et un exode massif des résidents permanents, qu'ils soient actifs ou retraités. Par voie de conséquence, les commerces de proximité seront amenés à disparaître.

C'est finalement un coup très dur qui aura été porté à l'économie de la vallée (nous avons estimé le nombre d'emplois impactés dans la vallée à 113). Et c'est ainsi que, si cette carrière voit le jour, toute l'économie locale s'effondrera et la vallée sera vouée à la désertification.

Annexe 8 – Contribution de monsieur Loizance Maël

(cette contribution figure aussi aux fiches 19, 20 et 22)

Je suis propriétaire depuis 2007 d'une ancienne école sur la commune de Saurat que j'ai rénovée pour vivre avec ma famille.

J'ai vécu mes 20 premières années dans une vallée voisine, puis 10 ans en région PACA. Je suis revenu vivre en Ariège il y a maintenant plus de 12 ans.

C'est une qualité de vie, que je suis venu retrouver ici, avant tout. Et comme d'autres avant moi, j'ai dû créer mon emploi pour pouvoir rester.

Aujourd'hui, je suis installé à mon compte en tant que moniteur escalade et canyoning. J'effectue la grande majorité de mes prestations entre vallée du Saurat et du Videssos.

Mon épouse est également installée en entreprise individuelle, ses activités: Location de matériel de canyoning, escalade et randonnée.

Nous effectuons également toute au long de l'année des chantiers de travaux sur corde. Nous intervenons souvent à ce titre auprès d'E.D.F. pour des installations Hydroélectriques en montagne.

Nous louons un local à la pisciculture de la Courbière, commune de Surba. Nous y accueillons nos clients pour des prestations d'escalade et de canyoning, ainsi que pour la location de matériel. Le choix de ce lieu fut déterminé par l'ambiance agréable et le cadre offert par sa vue sur le Calamès et le Sédour.

Le site d'escalade de Calamès est un des sites que je fréquente le plus, tant dans ma pratique personnelle, que professionnelle de l'escalade.

Nous venons également de nous porter acquéreurs d'un ancien hôtel en vue de le transformer en Gîte, dans le village de Saurat. Un investissement très lourd pour nous.

En relation avec de nombreux partenaires acteurs du tourisme en Ariège, nous sommes convaincus que l'atout principal de l'Ariège et plus généralement des Pyrénées est un cadre préservé, sauvage, offrant des paysages peu touchés par l'industrie et l'urbanisme. En l'occurrence, les principaux pôles industriels qui par le passé furent pourvoyeurs d'emploi en Ariège ont peu à peu décliné.

Très nombreux ici sont ceux qui se sont tournés vers le tourisme en tant que ressource. C'est d'autant plus logique que ce que l'on vend (un cadre préservé), c'est ce que l'on est venu chercher en venant vivre en Ariège.

Ainsi, pour la très grande majorité des habitants des communes avoisinant Bedeilhac, le projet de réouverture de la carrière de Bedeilhac met à mal tout un projet de vie:

Le choix de vivre éloigné du grand axe N20 pour vivre dans un cadre plus nature perd tout son sens.

Accueillir des touristes à proximité d'une carrière d'ampleur n'a pas beaucoup de sens non plus.

Annexe 9 – Contribution de monsieur Mourareau Franck

Cela fait 15 ans que j'habite avec ma compagne en Ariège, nos enfants sont nés ici. Je suis originaire de Toulouse et j'ai été séduit par ce département pour sa beauté et sa qualité de vie. Une richesse à préserver.

Pendant 10 ans j'ai travaillé en tant que salarié dans un magasin d'articles de ski et de montagne dont l'activité principale se faisait sur internet.

Puis j'ai créé il y a 4 ans et demi mon entreprise. Une boutique en ligne (Pyrene Bushcraft) spécialisée dans la vente de matériel de randonnée dont le siège social est basé à mon domicile à Saurat.

Depuis plus de dix ans l'Ariège a fait un pari, celui de développer le télétravail. En 2003 le Conseil Général investi dans la construction d'un réseau haut-débit (un budget de 26 millions d'euros). Aujourd'hui plus de 90% du territoire est couvert par ce réseau et l'on recense environ 130 télétravailleurs en Ariège (un chiffre d'affaire global de 16 millions d'euros qui augmente chaque année).

Comme je vous disais plus haut, notre département a besoin d'emplois, mais d'emplois innovants ! Cette orientation prise par le Conseil Général, et menée en collaboration avec Ariège Expansion, est totalement en adéquation avec notre territoire composé principalement de zones rurales et de montagne.

Une orientation initiée après la fermeture de Pechiney qui a eu pour résultat de créer de nombreux emplois. Des personnes déjà résidant en Ariège ont créé leur activité (comme moi), d'autres sont venus s'installer en Ariège pour cela.

L'Ariège est capable d'innover, d'évoluer avec son temps et de permettre à tous de vivre ensemble !

Il ne faut pas reculer ! Accepter cette carrière aura un impact irréversible !

Pour revenir à mon entreprise, je suis à ce jour l'unique salarié.

Depuis son ouverture en mai 2010, j'ai connu une croissance à deux chiffres. En 2013 l'activité devenant trop importante pour une seule personne j'ai choisi d'externaliser mon stock sur une plateforme logistique qui prendrait en charge les réceptions de marchandise, le stockage et les expéditions des commandes aux clients. Après plusieurs mois de prospections j'ai choisi comme prestataire Denjean Logistique. Cela pour deux raisons principalement : la proximité (mon stock est sur un de leurs dépôts à Toulouse) et la préférence de faire travailler une entreprise locale, privilégier l'économie locale (eh oui...).

J'ai déménagé mon stock fin novembre 2013 et deux mois plus tard j'apprenais que Denjean Ariège Granulat projetait de rouvrir la carrière de Bedeilhac, juste à côté de chez moi.

Denjean Ariège Granulat qui fait partie du même groupe que Denjean Logistique.

il m'est inconcevable de régler une facture tous les mois à une société qui va détruire ma qualité de vie ainsi que celles de centaines d'autres familles.

Annexe 10 – Contribution de monsieur Vissac Jean-Pierre

➤ Des dizaines d'emplois et d'activités économiques locales impactées :

La Vallée du Col de Port ne cesse de se développer sur les 10 dernières années : le nombre d'habitants est en augmentation, et l'indicateur de population est en croissance (données statistiques INSEE). Cette expansion est due au caractère extrêmement attractif de la Vallée, qui jouit d'un environnement exceptionnel tout en restant désenclavée grâce à la proximité de grands axes de transport (RN 20 et axe ferroviaire).

Cette Vallée a su développer une **activité économique à l'année liée au service aux personnes** (services de proximité, commerces, établissement scolaire, professionnels du sport nature, hébergeurs, professionnel de santé, profession libérale, artisans et agriculteurs).

Tous ces emplois indirects seraient nécessairement impactés par la baisse de population à l'année qu'induirait une ouverture de la carrière. En effet, à ceux qui envisagent déjà de fuir la Vallée en cas de réalisation du projet DENJEAN, s'ajoutera la problématique de sa moindre attractivité.

Nous savons à ce stade que le porteur du projet des « Belvédères de Saurat » a immobilisé son projet de création d'une résidence de séniors représentant 1,5 millions d'euros d'investissement dans le village de Saurat, en raison de l'impact visuel et des nuisances (essentiellement visuelles et sonores) induites.

Annexe 11 – Contribution de monsieur Artigue Claude

3) **Le projet est contraire à l'intérêt économique futur de tout le Tarasconnais.** En effet, il est prévisible que le Pays Tarasconnais et en particulier l'axe reliant Tarascon au Col de Port ont une opportunité historique de se redévelopper dans les années à venir du fait de l'extension du télétravail (seule réponse pragmatique aux problèmes environnementaux et à l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite) ; grâce à des investissements autoroutiers importants consentis par la région Midi-Pyrénées, ainsi qu'aux investissements dans les réseaux haut débit (fibre optique), il est devenu possible à de nombreux actifs du bassin d'emploi Toulousain de rejoindre le Tarasconnais en une heure de temps. Il n'est pas utopique de prévoir un repeuplement des vallées autour du Tarasconnais et en particulier, celui de la vallée de Saurat qui était en 1850, avant l'exode rural, la ville la plus peuplée d'Ariège avant Foix ou Pamiers. La capacité et l'attrait des vallées entre Tarascon et le Col-de-Port ne sont donc plus à démontrer. Quels jeunes citadins aspirant à la nature, quels jeunes retraités aspirant au calme viendraient désormais s'installer sur l'axe Tarascon-Col-de-Port, si tout l'attrait des villages situés sur cet axe venait à être oblitéré par une noria de camions ? On peut estimer à moins de 5 ans le temps nécessaire pour que l'impact négatif soit statistiquement mesurable (par exemple, la population de retraités est globalement entièrement renouvelée en 20 ans).

Fiche 22 – Un choix de qualité de vie remis en question – Un cadre de vie altéré

Les observations du public :

J'ai choisi cette magnifique vallée préservée pour y vivre. Ce n'est pas toujours facile car on est dépendant des transports en permanence et l'emploi dans ce secteur n'est pas facile à trouver. Mais c'est un choix assumé ;

Un cadre de vie exceptionnel ;

C'est l'histoire d'une vie d'économies pour 4 personnes qui ont fait le choix de l'achat d'une résidence secondaire au cœur d'un village de montagne, au calme, pour respirer un air pur, dans un paysage très beau. Ce rêve nous l'avons réalisé il y a 8 ans ; il est remis en question ;

Nous avons quitté définitivement notre univers parisien chargé de nuisances en 1992, pour vivre enfin au calme ici à Aynat. La carrière Cuminetti apportait déjà des nuisances mais l'énorme carrière Denjean nous fait craindre le pire ;

J'habite avec ma famille (2 enfants) dans la vallée de Saurat depuis 2004. Nous avons choisi d'acheter une maison ici pour la beauté et la tranquillité du cadre naturel. Comme beaucoup d'autres, j'ai créé une activité professionnelle (maçon, bâtisseur en pierre sèches) qui me permet d'apprécier et valoriser mon choix initial de vivre ici. Ce projet de carrière va détruire ce qui est à la base de nos choix de vie et notre énergie d'entreprendre.

En 2002, nous avons choisi d'acquérir une résidence secondaire à Saurat. Notre choix était motivé par la beauté de la région, le calme et la tranquillité. Nous achetons, consommons et faisons travailler les artisans et commerçants locaux. La réouverture de la carrière entraînerait inévitablement une dégradation de notre cadre de vie ;

J'ai choisi de vivre à Aynat alors que je cherchais un endroit regroupant les atouts d'un cadre de vie privilégié et l'accessibilité aux infrastructures ariégeoises et la proximité de la 2*2 voies. Aujourd'hui, ce cadre de vie est menacé par le projet de carrière sur ma commune.

Maintenant depuis 19 ans, je vis dans la vallée merveilleuse des Pyrénées à Saurat et jouis de la nature merveilleuse et du silence. Depuis 18 ans, je m'efforce avec mon entreprise pour d'énergie solaire d'encourager la vie paisible, proche de nature et adaptée à la nature. La réouverture de la carrière dans Bédeilhac avec une quantité de démolition énormément augmentée détruira sans égards la qualité de vie dans notre vallée.

Rancurel Philippe et Léa ; Michel Phélie ; Mr et Mme Lambert Loïc ; Illisible (19.11) ; Souphanor Brigitte ; Dricaud (*difficilement lisible*) ; Guinard Sylvie ; De Saint Ignan Majorie ; Parrouffé Michel ; Laubie Valérie ; Vesey Tom et Christine ; Olivier Simone ; Barrachet Daniel ; Pocchiolo Guibaud Simone ; Saves Mélanie ; Baubal Arnaud ; Latcher Josette et André ; Mr et Mme Martinet ; Bertos Michel ; Benke Chris et Shelley ; Miller Sandra ; Goffa Jenke ; Sauphanor Benoît ; Coustié Arno ; Kwiatkowski Léa ; Bauer Emmanuelle et Laurent ; Frayssinet Martine ; Poupas Solange ; Sarrailler Clotilde ; Esteulle Sophie ; Verneuil Jean ; Murphy Stephen et Dobosova Bibiana ; Boumier Christiane et Michel ; Riudavetz Isabelle et Pierre ; Braun Otto, La boîte à soleil ; Pineau Martine ; Deffarge Franck ; Aspe Delaigue Manuel ; Loizance Maël ; Bonneil Philippe ; Sicre-Cabé Anne-Marie ; Latcher Jean-Philippe ; Leman Pierre et Stéphanie ; Maroger Nathalie ; Defaut Loïc ; Cummins Stephen et Anna-Marie ; Cook Nicola Justine ; Milhau Vincent et Cruppe Elodie ; Savoyen Florence ; Carulla

Claire ; Chirat Monique ; Trespeuch Maud ; Sedo Martine ; Spamer Terry et Denise ; Morcrette Gisèle ; Chevalier Danièle ; Gilbert Andrew et Paula ;

Contributions de :

Loizance Maël – Annexe 1

Robinson Sarah – Annexe 2

Nevill Ilana – Annexe 3

Spamer Terry – Annexe 4

Hague Kelly – Annexe 5

Riudavetz Pierre – Annexe 6

Famille Spamer – Annexe 7

Defaut Loïc – Annexe 8

Ces contributions relatent presque toutes un projet professionnelles. Elles auraient parfaitement pu alimenter la fiche 21 Impact sur les autres activités économiques. J'ai choisi de les présenter sous ce thème car chaque auteur met d'abord en avant un choix de vie et montre ensuite comment il a développé une activité (ou un projet d'activité) permettant de réaliser ce choix d'un cadre de vie.

Commentaires et questions du commissaire enquêteur :

70 observations et 8 contributions sur ce thème, toutes formulées par des opposants au projet.

Parmi eux, un public très varié, certains résidant de longue date dans la vallée, d'autres plus récemment arrivés, certains actifs (une partie des témoignages de quelques uns a déjà nourri la fiche 21), d'autres retraités ou encore résidents secondaires. Tous ont fait le choix de rester dans cette vallée ou de s'y installer pour ses paysages, son

La très grande majorité sont domiciliés sur la soulane (Aynat et soulane de Saurat).

Beauté, calme et tranquillité, vallée merveilleuse, vie paisible proche de la nature, magnifique vallée préservée, air pur, paysage très beau, qualité de vie, mais aussi accessibilité aux infrastructures, voilà selon les observations reçues, ce qui a motivé ce qui ont fait le choix de s'installer ou de rester dans cette vallée.

Ces mêmes personnes écrivent ou disent que l'ouverture de la carrière de Bédeilhac mettrait à mal tout un projet de vie (expression employée par l'une d'elles).

Annexe 1 – Contribution de monsieur Loizance Maël

(cette contribution figure aussi aux fiches 19, 20 et 21)

Je suis propriétaire depuis 2007 d'une ancienne école sur la commune de Saurat que j'ai rénovée pour vivre avec ma famille.

J'ai vécu mes 20 premières années dans une vallée voisine, puis 10 ans en région PACA. Je suis revenu vivre en Ariège il y a maintenant plus de 12 ans.

C'est une qualité de vie, que je suis venu retrouver ici, avant tout. Et comme d'autres avant moi, j'ai dû créer mon emploi pour pouvoir rester.

Aujourd'hui, je suis installé à mon compte en tant que moniteur escalade et canyoning. J'effectue la grande majorité de mes prestations entre vallée du Saurat et du Videssos.

Mon épouse est également installée en entreprise individuelle, ses activités: Location de matériel de canyoning, escalade et randonnée.

Nous effectuons également toute au long de l'année des chantiers de travaux sur corde. Nous intervenons souvent à ce titre auprès d'E.D.F. pour des installations Hydroélectriques en montagne.

Nous louons un local à la pisciculture de la Courbière, commune de Surba. Nous y accueillons nos clients pour des prestations d'escalade et de canyoning, ainsi que pour la location de matériel. Le choix de ce lieu fut déterminé par l'ambiance agréable et le cadre offert par sa vue sur le Calamès et le Sédour.

Le site d'escalade de Calamès est un des sites que je fréquente le plus, tant dans ma pratique personnelle, que professionnelle de l'escalade.

Nous venons également de nous porter acquéreurs d'un ancien hôtel en vue de le transformer en Gîte, dans le village de Saurat. Un investissement très lourd pour nous.

En relation avec de nombreux partenaires acteurs du tourisme en Ariège, nous sommes convaincus que l'atout principal de l'Ariège et plus généralement des Pyrénées est un cadre préservé, sauvage, offrant des paysages peu touchés par l'industrie et l'urbanisme. En l'occurrence, les principaux pôles industriels qui par le passé furent pourvoyeurs d'emploi en Ariège ont peu à peu décliné.

Très nombreux ici sont ceux qui se sont tournés vers le tourisme en tant que ressource. C'est d'autant plus logique que ce que l'on vend (un cadre préservé), c'est ce que l'on est venu chercher en venant vivre en Ariège.

Ainsi, pour la très grande majorité des habitants des communes avoisinant Bedeilhac, le projet de réouverture de la carrière de Bedeilhac met à mal tout un projet de vie:

Le choix de vivre éloigné du grand axe N20 pour vivre dans un cadre plus nature perd tout son sens.

Accueillir des touristes à proximité d'une carrière d'ampleur n'a pas beaucoup de sens non plus.

Annexe 2 – Contribution de madame Robinson Sarah

Annexe 90

Monsieur l'enquêteur,

Je suis anglaise, mariée avec un français et j'habite dans la vallée de Saurat avec ma famille depuis 2004. Ce que nous a attiré ici, c'est le cadre naturel magnifique et le calme. J'étais contente de m'installer dans une région qui devait bientôt faire partie d'une PNR, parce que je croyais que ce cadre serait alors protégé.

Je suis chercheuse indépendante et je fais du télétravail par internet. Ici, beaucoup de nos ami(e)s se sont aussi installés avec des activités d'entrepreneur ou travailleur indépendant, pour les mêmes raisons que nous. Cette tendance a fait passer le nombre d'enfants à l'école de, autour de 40, quand nous sommes arrivées, à 60+ aujourd'hui. La vie sociale est alors aussi riche et dynamique.

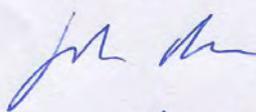
Les choses essentielles qui attirent les jeunes familles actives à venir s'installer dans la vallée de Saurat sont menacées par la carrière. Si la carrière, en contre partie de ses nuisances, donnait beaucoup de revenus pour les Mairies qui l'entourent, et un nombre de postes de travail importants, je pourrais alors comprendre qu'il existe certains arguments *pour* le projet. Mais en fait le faible nombre d'emplois prévus et le petit revenu que recevrait la Mairie de Bedheillac font que le bilan pour l'économie locale sera plutôt négatif. La carrière va détruire les travaux existant dans le tourisme, et va aussi dissuader de nouvelles familles à s'installer. Aynat en particulier deviendra un enfer car c'est une vraie caisse de résonance. Il paraît donc évident que ce projet ne bénéficiera personne à part les exploitants. Le fait que le projet de carrière soit non seulement dans un PNR, mais aussi dans une zone Natura 2000 le rend encore plus incompréhensible. Je ne comprends même pas comment un tel projet a pu arriver au stade d'enquête publique.

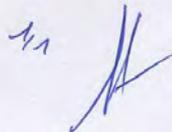
Sincères salutations

Sarah Robinson

La Cousteille

09400 Saurat


Noyembre
08. Octobre 2014



Annexe 3 – Contribution de madame Nevill Ilana

Tombés amoureux de la vallée de Saurat il y a presque 20 ans, mon mari Anglais, et moi (née en Allemagne) avons rénové, petit à petit, une ferme montagnarde à La Ruzole du Haut où nous habitons en permanence depuis 2006 . C'est là que j'anime des stages de « prise de conscience par le mouvement » proposés aux citadins/citadines qui ressentent le besoin de se ressourcer en pleine nature.

Nous avons appris à affronter toutes sortes de difficultés (surtout en hiver) imposées par une vie sans les comforts de la civilisation qui nous étaient devenus habituels, et nous continuons à nous féliciter d'avoir atterris dans ce beau et paisible coin de l'Ariège.

Ce département ne cesse de nous enchanter par le contraste stimulant, et l'interaction qui se fait de plus en plus fréquemment (et chaleureusement), entre la population locale - les « anciens » jouant parfois, et plus ou moins consciemment, le rôle de gardiens des traditions et valeurs d'antan - , et les « nouveaux » - des contemporains de tous âges continuant à venir d'autres départements de la France et d'autres pays Européens pour s'installer en Ariège. Ce sont ces gens-là qui sont en train de revitaliser l'économie, contribuant à l'amélioration de la situation financière des communes (impôt et consommation) et apportant à la vie sociale une nouvelle ouverture d'esprit et une admirable créativité intellectuelle, artistique, et pratique.

La vallée de Saurat et les hameaux à l'écart du bourg qui seraient probablement déjà morts sans l'arrivée de nouveaux habitants, me semblent un bon exemple.

A notre arrivée dans la vallée, des « jeunes » internationaux, venus dans les années 1970, étaient déjà bien intégrés, leurs enfants avaient reçu une bonne éducation à l'école de Saurat et au collège de Tarascon. Parmi les parents il y en avait pas mal qui avaient commencé à s'occuper du patrimoine naturel et culturel sous la tutelle de quelques anciens prêts à faire leur possible pour que la vallée retrouve un second souffle. Grâce aux événements culturels, qui se sont multipliés notablement au cours des dernières années, une convivialité tout à fait particulière continue à créer des liens, non seulement entre nouveaux et anciens Sauratois mais aussi entre eux et les habitants des communes voisines.

Annexe 4 – Contribution de monsieur Spamer Terry

Je souhaite exprimer ma profonde inquiétude quant au projet de réouverture de la carrière de Bédeilhac. Je suis venu habiter dans la vallée de Saurat en 2009 avec l'intention d'y démarrer une nouvelle vie et de commencer ma carrière avec un statut d'auto-entrepreneur. Mon travail de construction consiste essentiellement à aider des personnes à rénover et reconstruire leur maison. Après avoir visité la région des Pyrénées dans son ensemble, j'ai été particulièrement impressionné par la beauté très variée de la vallée de Saurat.

Je suis un grimpeur passionné et ai vu le Calamès devenir un des sites d'escalade les plus prisés en France.

Pendant les vacances, je travaille également pour l'entreprise de séjours cyclistes anglaise Marmot Tours (www.marmot-tours.co.uk) qui organise des défis cyclistes à travers les Pyrénées. Le Col de Port est une montée symbolique du Tour de France (ce qui attire de nombreux cyclistes amateurs pendant toute l'année) et je me demande véritablement si les organisateurs du Tour de France continueraient à passer par cette route si le projet de carrière était autorisé. Le nombre de gros camion qui circulent entre Bédeilhac et Tarascon est déjà important; toute augmentation de cette circulation constituerait une menace pour les cyclistes, les motards et les automobilistes et découragerait les personnes de venir visiter notre belle vallée.

La réouverture de la carrière de Bédeilhac aurait un impact désastreux sur le nombre de touristes qui sont la source vitale de revenus pour beaucoup d'habitants dans la vallée.

De mon point de vue, il m'est impossible de comprendre comment la réouverture de la carrière pourrait profiter à la communauté des citoyens qui vit dans la vallée de Saurat. De façon inévitable, si cette Carrière devait réouvrir, les personnes arrêteraient de venir dans cette vallée, que ce soit pour y vivre ou pour la visiter.

Les conséquences pour moi seraient catastrophiques. J'ai choisi d'établir mon activité à Saurat et d'y construire une famille. Je me suis récemment marié et nous projetons d'avoir des enfants. J'ai construit ma maison de mes propres mains en respectant les règles très strictes de construction liées à ce que Saurat est situé dans un parc naturel régional. Pour qui pourrai-je continuer de travailler, de construire et de rénover des maisons si personne ne vient plus s'installer dans la vallée ?

Annexe 5 – Contribution de madame Hague Kelly

Je suis anglaise et j'habite en France depuis 2007 avec ma famille (2 enfants qui ont maintenant 9ans et 13ans). Je suis arrivée à Saurat (de Bourgogne) avec ma famille en août 2009. Nous avons été attirés par la vallée de Saurat parce que nous cherchions un lieu dans les Pyrénées où nous pourrions vivre une vie simple, tranquille, entourées par la beauté et la nature des montagnes. Saurat nous a plu parce que c'est situé dans une vallée ouverte et ensoleillée (important quand on habite les montagnes toute l'année), avec une communauté vivante, constituée de familles aussi bien que de personnes plus âgées et un village avec des magasins et une école primaire. Quand nous avons acheté notre maison, l'agence immobilière a souligné que la vallée était appréciée par les familles.

Depuis 2009 nous nous sommes bien installés. Nous avons maintenant un grand nombre d'amis dans la vallée et nous nous trouvons dans une communauté merveilleuse, de personnages différents. Beaucoup des personnes ici sont arrivées d'autres régions de France ou même d'autres pays. Souvent ils n'ont pas de famille dans le coin. Par conséquent, nous nous soutenons tous, les uns et les autres au travers des joies et des difficultés de la vie. A mon avis, c'est une communauté très spéciale, dans laquelle se développe beaucoup de solidarité. Et en ce moment c'est une communauté qui s'agrandit. Pendant les 5 dernières années, la quantité d'enfants dans l'école a augmenté. Maintenant, nous avons aussi une très bonne épicerie dans le village de Saurat, dont le propriétaire a aussi des enfants à l'école.

Il n'y a pas beaucoup de travail dans cette région. Alors, pour gagner sa vie ici, il faut être créatif, et trouver des solutions autres que dans un lieu plus 'normal'. Beaucoup de mes amis gagnent leur argent grâce au tourisme local (avec des gîtes ou en organisant des activités de montagne) ou à la pratique de différentes thérapies. D'autres fournissent des services – comme la construction de bâtiments, la cuisine pour des groupes venant participer à des stages, ou la fourniture de bois pour chauffer les maisons. Les touristes et visiteurs qui viennent dans la vallée parlent souvent de l'admiration qu'ils peuvent avoir pour la nature, la paix et l'absence de bruits artificiels. Ils peuvent rapidement déstresser et se détendre dans le calme des montagnes, le chant des oiseaux, les promenades qui peuvent être faites partout dans cette vallée, toujours au milieu d'une nature très 'préservée'. Les personnes qui viennent pour des séjours de soins liés à des thérapies peuvent relâcher leurs douleurs et leur stress d'une manière très profonde grâce à l'omniprésence et à la pureté de cette nature. Les habitants de cette vallée ne gagnent pas beaucoup d'argent. C'est plutôt un choix de vie – un choix d'habiter dans un endroit magnifique avec une vie authentique et simple.

Je suis convaincue que la carrière à Bédeilhac risque de tout changer. A mon avis, moins de touristes viendraient: pourquoi venir prendre des vacances dans une vallée où la montagne est défigurée, où il y a le bruit et la poussière liés à l'exploitation d'une carrière, où la nature n'est plus à l'état brut, alors que d'autres vallées peuvent leur offrir cela dans la région???... Si les touristes ne viennent pas, beaucoup de personnes ne seront plus en mesure de gagner le revenu dont ils ont besoin pour survivre ici. Je suis sûr qu'avec le temps, les gens commenceront à quitter la vallée, et qu'il y aura moins de nouvelles personnes qui arriveront. Je pense que la communauté qui, à présent, est vivante et s'agrandit, souffrira énormément et commencera de

stagner à nouveau, et que, finalement, la population diminuera. L'entrepreneur Denjean fait la promesse d'employer quelques personnes dans la carrière, mais cet emploi ne concernera pas la population locale. Pour la communauté locale, une quantité considérable d'opportunités de travail disparaîtront, ainsi que le mode de vie que beaucoup de gens ont choisi en venant s'installer ici.

Je travaille comme auto-entrepreneur avec des organisations anglaises. L'essentiel de mon activité se fait par téléphone et par ordinateur, et je voyage de temps à autre pour aller participer à des réunions. Je peux donc faire mon travail n'importe où. Je suis mobile et si la carrière commence à fonctionner, et que les nuisances viennent perturber mon environnement de vie, il y a de fortes chances pour que je décide de déménager avec ma famille hors de la vallée de Saurat. J'ai envie de vivre dans la tranquillité de ces montagnes. Je n'ai pas envie d'habiter une vallée où la petite route de Bédeilhac à Tarascon est encombrée par des camions, où il y a de la poussière et du bruit liés aux activités d'extraction, où chaque fois que je descends à Tarascon, je dois passer devant une carrière laide et bruyante. Le Calamès qui est visible depuis partout dans la vallée sera défiguré. Ce n'est pas pour un tel environnement que j'ai fait le choix de vivre ici.

Annexe 6 – Contribution de monsieur Riudavetz Pierre

Je vous écris, comme tant d'autres, pour exprimer mon mécontentement ainsi que mon incompréhension !

Ma femme et moi sommes salariés. Comme tant de "bon français", nous assumons notre part de cotisations sociales sans rechigner n'y chercher d'une quelconque façon à y échapper et nous avons choisis de vivre en montagne en acceptant les inconvénients qu'impose la nature: hivers rigoureux longs et très enneigés, éloignement des centres d'activités sociaux-culturels pour nous même et nos enfants, c' est dire si ce mode de vie répond à un vrai désir.

Choisir son lieux de vie est un luxe dont les familles assument le coup avec bonheur tant que les conditions préexistantes à leurs venue perdurent.

Depuis une trentaine d'années, toutes sortes de gens (non! pas que des hippies, des baba-cools, des écolos et je ne sais quoi) sont venues repeupler cette vallée, lui redonner vie en faisant vivre une école, une épicerie, une pharmacie, un bar, ceci uniquement pour le village de saurat.

Peut être souhaitez-vous transformer petit à petit la France en ZAC et ZI géantes peuplées de lotissements et de pavillons, tout homogénéiser, les lieux, puis immanquablement les gens.

Je ne pense pas que notre démarche réponde à une quelconque forme d'égoïsme, il s'agit bien au contraire d'améliorer la vie de tous, y compris de tous les futurs habitants qui ne manquerons pas au fil des ans de venir s'installer dans ces endroits préservés et d'y créer tout un tas d'activités économiquement viables.

Les pro- carrière mettent en avant les retombés économiques pour la vallée et la région de leur projet. Peut-être sera-ce vrai à court et moyen termes, mais combien de vies cela endommagera-t-il, combien de projets en cours et leurs devenirs cela détruira-t-il et les destructions de toutes sortes que cette carrières provoquera seront, elles, de longues durées! Les pouvoirs publique ont déjà laissé détruire les abords des villes et de nombreuses régions sans que pour autant la vie y soi très agréable pour un grand nombre de personnes, loin sans faut. Ne vous méprenez pas, je ne suis pas un anti-capitaliste primaire, mais il me semble que pour que le système fonctionne à peut près correctement, il faudrait que parfois il soit au service de la communauté et non uniquement au bénéfice de quelques individus qui, bien sur, se targuent d' acter pour le bien commun!

Annexe 7 – Contributions de monsieur Spamer Terry et madame Spamer Denise

J'ai déménagé d'Angleterre pour m'installer en Ariège il y a 10 ans afin de vivre dans cette vallée dont la nature est d'une grande beauté et a été bien préservée jusqu'à présent. J'ai été ravi lorsque cette zone a été classifiée «Parc Naturel Régional»; j'imaginai que ce «label» serait une sécurité et une garantie pour protéger la nature.

Mon métier consiste à agir contre la persécution des animaux. J'ai déjà écrit 2 livres sur ce sujet et suis actuellement en train de préparer un nouveau livre sur la flore et la faune uniques de cette région où j'habite. Une partie de mon activité consiste également à accueillir des visiteurs et à les emmener randonner à la rencontre de la faune et de la flore de la région. Beaucoup de personnes passionnées par la flore et la faune sont ainsi venues visiter cette vallée de Saurat depuis beaucoup de pays étrangers : j'ai accueilli et guidé les personnes venues spécialement depuis les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Israël et de nombreux pays européens pour étudier et observer cette vie sauvage exceptionnelle. Ils ont tous, sans exception, été très impressionnés par la beauté de cette vallée. Depuis toujours, cette vallée a été un lieu de passage pour des oiseaux migrateurs qui traversent les Pyrénées. Chaque année, plusieurs milliers d'oiseaux rares traversent la vallée au printemps et à l'automne. Toute perturbation pourrait avoir des conséquences négatives majeures sur ces migrations.

Si l'autorisation était donnée d'exploiter la carrière, je n'hésiterais pas à vendre ma maison et à quitter cette vallée.

J'ai découvert cette vallée il y a environ 12 ans et ai décidé de m'y installer avec ma famille pour y vivre jusqu'à la fin de ma vie et pouvoir ainsi profiter de la très grande beauté de la nature et de la vie sauvage qui existe dans toute cette magnifique région.

C'est une vallée où viennent de nombreux touristes, marcheurs, grimpeurs, cyclistes et visiteurs de la grotte. Je sais qu'il y a une faune et une flore rares sur cette montagne du Calamès.

Je suis horrifiée de savoir que la mairie de Bèdeilhac a autorisé le projet de carrière sans informer la communauté locale, et sans consulter et prendre en considération les habitants du village, en particulier ceux qui vivent à seulement quelques mètres du site de la carrière. Cette décision témoigne aussi d'un manque de respect pour le cimetière où sont enterrés des êtres aimés.

Tout ce qui constitue l'environnement paisible de vie dans le village et à proximité sera détruit si l'exploitation de la carrière est autorisée.

Si ce projet d'ouverture de la carrière devait être autorisé, et même si ce serait une décision douloureuse, je quitterais très certainement cette vallée avec toute la famille. Plusieurs de mes amis anglais m'ont également dit qu'ils décideraient probablement de revendre leur maison et de quitter cette vallée de nature où ils avaient choisi de s'installer.

Annexe 8 – Contribution de monsieur Defaut Loïc

Annexe 895

Loïc DEFAUT
La Cazo, 09400 Bédeilhac-et-Aynat

Tel : 06 80 15 20 57

Le 26 novembre 2014

OBJET : déposition au sujet du projet de carrière Denjean à Bédeilhac.

Monsieur le Commissaire Enquêteur

J'ai 42 ans, je suis célibataire et sans enfants.

Je suis agriculteur sur la commune de Bédeilhac. J'éleve un troupeau d'une centaine de brebis pour la production d'agneaux de boucherie. Accessoirement, je suis aussi producteur de jus de pomme. Mon exploitation se compose de deux îlots de parcelles, l'un d'une vingtaine d'hectares à côté du village d'Aynat, l'autre d'une quarantaine d'hectares plus haut dans la montagne. Mes bâtiments agricoles et ma maison d'habitation se trouvent sur ces terres hautes, à 1100 mètres d'altitude environ. Les bâtiments (460 m² en tout) se composent d'une bergerie en dur de 300 m², accolée à une fromagerie et un atelier-garage. Une serre-tunnel sert de stockage pour le foin. Ma maison est petite (30 m²), sur deux niveaux.

Le Calamès se trouve au milieu de la vallée de Saurat, en vis-à-vis avec la face sud, très habitée, du massif de l'Arise. Toutes mes terres, ainsi que mes bâtiments et ma maison, sont en vis-à-vis direct de la carrière que la société Denjean Ariège Granulats (DAG) projette d'ouvrir sur le Calamès. Mon lieu de vie domine cette carrière, qui se trouve à 1,5 km à vol d'oiseau. Je subirais donc de plein fouet le vacarme permanent que génère une carrière de roche de grande ampleur : bruits des concasseurs, moteurs des engins, sirènes de recul, brise-roches... Et ceci d'autant plus que le carrier prévoit d'exploiter la roche en paliers successifs étagés sur le flanc de la montagne. Il est évident que les dispositifs pour empêcher la propagation des sons, tel que les merlons, ne serviront strictement à rien. En étant pile en face de la carrière, je serais aux premières loges.

Depuis mon enfance j'habite en face de la carrière Cuminetti, et je peux témoigner qu'on ne s'habitue pas aux bruits d'une carrière. Ces bruits à la fois stridents et lancinants de moteurs, de concasseurs et de brise-roches vous tapent sur les nerfs. On finit par ne plus vraiment les entendre, jusqu'au moment où la carrière s'arrête parce que c'est la fin de la journée, et là on se rend compte à quel point on a été gêné. Et cela se répète tous les jours. A la longue cela devient une agression auditive horripilante.

Les documents de la DREAL nous apprennent que la carrière Cuminetti exploitait en moyenne 24 000 tonnes de roche par an. Or la société DAG a déposé une demande pour un tonnage quatre fois supérieur. Les nuisances seront donc multipliées par quatre. Au début seulement, car Mr Denjean a annoncé dans la presse qu'une fois l'autorisation d'exploiter obtenue, il avait l'intention d'augmenter rapidement son tonnage autorisé. L'étude de son dossier de demande montre qu'en effet tout est prévu pour augmenter légalement la quantité de roche extraite, et retrouver ainsi son premier projet (à 350 000 t), « celui économiquement optimal ». Les nuisances ne seront donc pas multipliées par 4 comme annoncé, mais par 8, ou 10, ou davantage encore.

Ce qui signifie, en clair, que si cette carrière voit le jour j'aurai le choix entre subir l'insupportable le restant de mes jours, ou partir. Le choix sera donc vite fait.

113

Si je dois vendre mon exploitation on peut légitimement se demander qui aura envie d'investir à cet endroit, et à supposer que je trouve preneur, quel prix j'en retirerai. Compte tenu de la dévaluation immobilière inhérente à l'ouverture de cette carrière, il est clair qu'avec le seul fruit de la vente je n'aurai pas les moyens de racheter l'équivalent ailleurs, loin s'en faut.

Mon entreprise ne représente pas pour moi qu'une simple somme d'argent. En effet ma famille est arrivée au village d'Aynat en 1974, alors que j'avais trois ans. J'ai passé une bonne partie de mon enfance et toute ma jeunesse dans cette vallée, à laquelle je suis très attaché. Lorsque, jeune adolescent, j'ai choisi de devenir paysan mes parents ont essayé de me détourner de cette voie difficile. Ils n'étaient pas agriculteurs et n'avaient absolument pas les moyens de m'offrir une structure agricole déjà constituée, si petite soit elle. Puis, devant ma détermination, ils ont décidé de m'aider.

J'ai tout créé à partir de rien. Au départ, toute la zone de montagne que j'exploite aujourd'hui, à l'exception de quelques prairies aux abords du village, était à l'abandon depuis l'exode rural du XX^{ème} siècle. Ces terres n'étaient que des landes à genets, à ronces et à fougères, régulièrement dévastées par des incendies volontaires, les maintenant dans un état transitoire de friche (une prairie laissée à l'abandon évolue naturellement vers la forêt, qui s'implante en quelques décennies). Le parcellaire, comme souvent en montagne, était très morcelé. Il s'agissait d'une mosaïque de petites parcelles appartenant à des propriétaires très divers, pas forcément enclins à les céder à un jeune voulant se lancer en agriculture. Toutes ces terres étaient totalement enclavées, sans clôtures, sans points d'eau aménagés et sans bâtiments. Rien que des ronces et des ruines perdues dans la montagne. Mes parents possédaient une quinzaine d'hectares dans cette zone, et aussi quelques jolis prés aux abords du village. Mettre sur pied une structure agricole viable à partir d'une base aussi déstructurée relevait de la gageure. Mais à 20 ans on n'a peur de rien...

J'ai commencé à travailler sérieusement à mon projet à la fin de mon cursus scolaire (obtention d'un BTA en 1991). En 1996, après des démêlés invraisemblables avec les instances départementales agricoles j'ai été « installé » et ai bénéficié ainsi des aides importantes que l'État consent aux jeunes qui se lancent en agriculture. Il est bien compliqué de se faire accepter lorsqu'on n'est pas issu du milieu agricole, et que de surcroît on est sans argent, jeune et qu'on se lance dans un projet difficile.

Mon projet était la fabrication et la vente de fromage de brebis. Je devais donc, en plus de la construction d'une bergerie, bâtir une fromagerie. La mise en place de mon outil de production s'est faite au prix d'un travail considérable. N'ayant pas d'argent pour payer des entreprises j'ai dû faire moi-même la majeure partie des travaux, et dans des conditions de vie souvent extrêmes. Je me souviens en particulier de ces hivers passés à greloter dans un embryon de maison, du suivi des mises-bas la nuit, dans le froid, à la lampe de poche (ma ferme n'a été raccordé au réseau public d'électricité qu'en 2006), des journées de débroussaillage interminables dans la chaleur suffocante de l'été, du poids de la solitude, des années de célibat, des soucis d'argent...

En 2003 je produis mes premiers fromages, dans des bâtiments pas terminés. Trois ans après je cesse la fabrication ; la charge de travail est beaucoup trop lourde pour un seul homme. Il faut tout d'abord finir de structurer l'exploitation, et trouver un associé ou une compagne pour reprendre l'affaire à deux.

L'organisme humain a ses limites, et le surmenage à long terme mène généralement à l'accident. A la fin de l'année 2007, je suis contraint de m'arrêter pendant quatre mois, suite à la perte d'un œil.

Il y a deux ans un couple d'amis (Florence Savoyen et Benoit Follos) sont venus s'installer à la ferme. Benoit produit des légumes sur mes terres. Il bénéficie du matériel de l'exploitation (tracteur, charrues,...), mais travaille aussi beaucoup avec ses ânes. Les terres sont exposées plein sud, et il y a de l'eau et du fumier à profusion. Pour produire mieux et davantage il faudrait investir dans des serres et du matériel spécifique. Mais l'argent manque, alors on améliore petit à petit. Pour le moment Benoit a le statut de cotisant solidaire.

Florence serait intéressée pour développer l'accueil à la ferme. Il faut dire que l'exploitation est idéalement située pour cela. Aujourd'hui le projet est en suspens, dans l'attente de l'arrêté préfectoral autorisant ou pas la carrière. Florence se consacre entièrement à l'association *les gardiens du Calamès* pour sauver son projet.

Moi j'aimerais reprendre l'activité fromagère car cela me plaisait, je sais faire du très bon fromage (j'ai obtenu la médaille d'or au concours fromager de St Girons en 2004 et 2005), et j'ai tout